



Petite rectification sur le message "urgent saisie d'huissier"

Par **Visiteur**, le **05/08/2007** à **14:37**

(Il s'agit bien d'une dette personnelle et non pas d'une dette d'entreprise, et ma question est de savoir comment éviter l'intrusion de cet huissier chez une personne qui a eu la gentillesse d'accepter que je reçoive du courrier chez elle).

Bonjour à tous,

j'ai une question assez urgente.

Je n'ai plus de domicile fixe depuis un an, mais pendant un mois, ma meilleure amie a eu la gentillesse de bien vouloir recevoir mon courrier chez elle. J'en reçois encore de temps en temps et elle me le donne quand on se voit. Je n'habite pas chez elle. Je n'ai pas réellement d'adresse si ce n'est une adresse administrative dans une mairie pour les SDF n'ayons pas peur des mots. Je n'ai aucun revenu. Je viens de faire une demande de RMI, sachant que je cherche très activement du travail.

Il y a eu un jugement au tribunal de mon ancienne adresse dans le sud, mais je n'y habite plus. Un huissier a donc eu l'adresse de cette personne qui m'a domiciliée et vient de m'envoyer un avis de saisie qui démarre du 31 au 12 Aout. Ce qui fait qu'il peut arriver chez cette personne, casser la porte et dresser une liste de ses biens.

L'adresse que cette huissier a est bien: mon Nom chez Madame...

Je n'ai eu ce courrier que ce vendredi entre les mains. 1 mois avant, J'ai eu l'étude de cet huissier en leur expliquant bien pourtant que je n'habite pas à cette adresse et que je suis SDF et sans travail et qu'il s'agit de l'adresse de ma meilleure amie. Ils m'ont retorqué que si je voulais éviter les problèmes à Madame... Il fallait que je trouve une solution. J'y vais aux aurores lundi matin pour trouver une solution mais ils pourraient bien entendu me devancer et se rendre chez mon amie des lundi matin. Quelle solution puis-je leur proposer? Merci 1000 fois pour vos réponses.

Marielle.